

Espérance de Plouguerneau - Règlement du tournoi U 15

1/ Les règles traditionnelles du football (FFF) sont appliquées.

Toutefois :

Les **touches sont effectuées au pied**, sans possibilité de marquer directement.

Le hors-jeu n'existe pas.

Tous les coup-francs sont directs.

Rappel : le gardien **ne peut pas** se saisir du ballon à la main lorsque la passe est effectuée par un coéquipier.

2/ composition des équipes :

- **7 joueurs plus 2 remplaçants.**

- Les changements peuvent s'effectuer à tout moment et autant de fois que les équipes le désirent. Ils ne provoquent pas d'arrêt de jeu.

3/ Tout joueur expulsé peut participer aux rencontres suivantes.

4/ Les dirigeants font office d'arbitre assistant.

5/ La durée des rencontres est fixée comme suit :

08 minutes sans changement de côté jusqu'aux demi-finales comprises. (Possibilité de modification si conditions météorologiques défavorables).

2 mi-temps de 7 minutes en ce qui concerne la finale.

6 / Les équipes sont réparties en **6** poules de **6** équipes chacune.

Décompte des points :

Match gagné = 3 points

Match nul = 1 point

Match perdu = 0 point

Les 2 premiers de chaque poule, ainsi que les quatre meilleurs troisièmes, sont qualifiés pour les 1/8^{ème} de finale.

En cas d'égalité à l'issue des poules, il est tenu compte chronologiquement du goal-average général puis de la meilleure attaque. Si l'égalité persiste, il sera procédé à un tirage au sort, pour attribution des places.

Définition des meilleurs troisièmes :

- plus grand nombre de points ;

- si égalité entre plusieurs troisièmes : meilleur goal-average général ;

- si nouvelle égalité : meilleure attaque ;

- si nouvelle égalité : tirage au sort.

En cas de désistement d'équipe le jour du tournoi, seules les poules composées de 6 équipes seront prises en compte pour le calcul des meilleurs troisièmes.

Les autres équipes sont éliminées de la compétition.

7/ Lors de la phase finale, toutes les rencontres se déroulent selon le principe de l'élimination directe.

En cas d'égalité à l'issue du temps réglementaire :

1) série de 3 tirs au but

2) Suite à cette 1^{ère} série, si égalité, arrêt dès le 1^{er} avantage à égalité de tirs.

8/ En cas de grave litige, le comité d'organisation du tournoi est seul habilité à prendre position.

9/ Le comité directeur de l'Espérance décline toute responsabilité en cas de vol ou accident survenant dans l'enceinte de Kroaz Kenan durant le tournoi, les clubs étant obligatoirement assurés.

Bonne journée à Kroaz Kenan !